

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-738/SG/FIN instituant un serviez-des menues dépenses et nommant le régisseur de la Caisse d'avance correspondante

n° 71-738/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
13 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Il est institué pour les besoins de la subdivision des Travaux publics d'infrastructure, un service de menues dépenses comportant l'attribution d'une avance de fonds d'un montant maximum de sept cent mille francs Djibouti (700.000 FD). M. Ismaël Voussouf Yonis, chef comptable à la Subdivision administrative des Travaux publics est nommé régisseur de cette caisse d'avance.